Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215600479-20260223-DEL2611-DE

COMMUNE DE CREDIN

N° réf : DEL2611

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Nombres de membres en exercice : 17

Présents : 12

Absents : 5

Vote
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention :0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 février à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AUDO, Maire.

PRESENTS : AUDO D, JEHANNO M.T, LE LAYO B, LE BOUCHER N, BOUDARD A, LBLAYO A, LE BOULH C, DENECE N, GUERRIER C, DECORTE A, BOUVON F, JEGONDAY J.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : AUDO E (pouvoir à Nicole LE BOUCHER)

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :E PIOUFLE Y,PICHARD S, QUIGNON E,LE FLOC R

Secrétaire de la séance : Julie JEGONDAY

Date de la convocation **:** 14 février 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée :
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
Vu les lignes directrices de gestion arrêtés le 5 février 2021

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant les possibilités d'avancement de grade pour l'année 2026.
Considérant les recrutements réalisés en 2026.

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

- Suppression d'un poste d'attaché à temps complet à compter du 1er avril 2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215600479-20260223-DEL2611-DE

- Création d'un poste d'attaché principal à temps complet à compter du 1er avril 2026.
- Suppression d'un poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2026
- Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er avril 2026

Dit qu'a compter du 1er avril 2026, le tableau des effectifs se présentera ainsi :

Emploi	Grade(s) ouvert(s) sur le poste	Grade détenu par l'agent occupant le poste	Cat.	Durée hebdo.	Poste occupé		
					Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)	Effectif
Filière Administrative							
Secrétaire de Mairie	Attaché principal	Attaché principal	A	35	Titulaire	100%	1
Agent d'accueil	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	35	Titulaire	100%	1
Filière Technique							
Responsable service technique	Technicien principal de 1ère classe	Technicien principal de 1ère classe	B	35	Titulaire	100%	1
Agent des services techniques	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique technique principal de 2ème classe	C	35	Titulaire	100%	1
Responsable du service restaurant scolaire et ménage, appui service technique et gestion des salles	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ére classe	Adjoint technique	C	35	Stagiaire	100%	1
Agent restaurant scolaire et ménage	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ére classe	Adjoint technique	C	28	Titulaire	80%	1
Agent restaurant scolaire	Adjoint technique	Adjoint technique	C	3.14	Titulaire	9%	1
Filière culturelle							
Animatrice du centre cultuel	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	C	17.5	Titulaire	50%	1

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

